

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 MAI 2018**

Nombre de Conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 15  
Pouvoirs : 0  
Votants : 15

Date de convocation du Bureau Communautaire :  
Le 26/04/2018

Le 3 mai 2018, le Bureau de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Brigitte COULON, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Bernard REY.

Secrétaire de séance : Martial THEVENET.

**OBJET** : Assainissement collectif – Demande de subventions pour la réalisation de l'étude diagnostique sur l'ensemble du système d'assainissement collectif sur les communes de Frans et de Beauregard.

La Communauté d'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) a la maîtrise d'ouvrage des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration sur la commune de Jassans-Riottier.

La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) déverse une partie de ses eaux usées vers le réseau d'assainissement de la CAVBS. Les eaux usées issues des communes de Frans et de Beauregard transitent donc par le réseau d'assainissement de la CAVBS et sont traitées par la station d'épuration de Jassans-Riottier.

L'une des exigences réglementaires issues des Directives Européennes et de l'arrêté du 21 Juillet 2015 est de réviser les Schémas Directeurs d'Assainissement des réseaux de collecte dans un délai de 10 ans.

Par ailleurs, l'échéance de l'arrêté d'autorisation du système d'assainissement de Jassans-Riottier arrive à expiration le 31 décembre 2020.

C'est pourquoi, la CAVBS et la CCDSV doivent lancer une étude diagnostique sur l'ensemble du système d'assainissement collectif des communes de Frans, de Beauregard et de Jassans-Riottier.

Cette étude permettra notamment de :

- Déterminer, le fonctionnement du système d'assainissement collectif afin d'en recenser les anomalies, de quantifier la pollution rejetée ainsi que son impact sur le milieu ;
- Réaliser un dossier d'autorisation environnementale unique en vue du renouvellement de l'arrêté préfectoral du système d'assainissement ;
- Etablir un programme de travaux de mise en conformité des systèmes d'assainissement (réseaux + station) ;

Le montant d'études est estimé à 60 000 € H.T.

Cette opération est prévue au Budget assainissement et investissement 2315– op 6909.

Cette étude est susceptible de bénéficier d'aides du Conseil départemental de l'Ain et de l'Agence de l'Eau selon les modalités d'intervention du Plan départemental de l'eau et du programme d'action « Sauvons l'Eau ! » (2013-2018).

Après avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide :

- ✓ **D'APPROUVER** le projet d'études des schémas directeurs d'assainissement sur les communes de Frans et de Beauregard pour un montant évalué à 60 000 € H.T et son plan de financement ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à mener à terme ces opérations ;
- ✓ **DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de ces opérations ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président à signer toute pièce nécessaire à ces demandes ;
- ✓ **D'AUTORISER** pour cette opération le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser ;
- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits aux budgets 2018.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180503-2018B13-AS  
Affichage le :

- 7 MAI 2018

- 7 MAI 2018

A Trévoux, le 03/05/2018

Le Président,  
Bernard GRISON

